



UN PROTOCOLE D ACCUEIL

Accueillir des enfants en situation de handicap nécessite un engagement et un investissement. Ca se construit d'une part par l'intention exprimée dans le projet de la structure, dans la préparation et l'organisation de l'accueil, dans le temps d'accueil et enfin dans le suivi et l'évaluation de l'accueil.

Le projet de la structure

L'accueil d'enfants en situation de handicap dans une structure doit correspondre à un véritable désir de celle-ci. Pour que l'accueil soit optimal, l'accueil de l'enfant en situation de handicap doit faire partie intégrante des projets éducatif et pédagogique. Exprimer cette volonté d'accueillir des enfants en situation de handicap dans son projet c'est déjà avancer une volonté mais aussi engager une démarche d'accueil, de considération et de prise en compte concertée du sujet.

Préparer l'accueil avant le jour J

Rencontrer la famille (et/ou équipe spécialisée) et l'enfant est un préalable incontournable. Cette rencontre a pour but de se connaître, d'échanger sur les besoins et les spécificités de l'enfant mais également sur le fonctionnement de la structure et son organisation générale.

Les familles viennent avec tous les documents nécessaires.

La fiche « passez le relais » est remplie ensemble : avec la famille/ educ spé et direction du centre de loisirs. Ce document fait état du fonctionnement de l'enfant, de ses capacités, de son développement, de ses goûts, de ses spécificités etc... il est rempli à l'accueil et à la fin du centre pour être retransmis aux familles et équipes.

L'accueil doit s'effectuer dans un souci total d'intégration. C'est l'ensemble de l'équipe qui prendra en charge l'enfant. Si la structure fait le choix de mettre un animateur référent, celui-ci fait partie intégrante de l'équipe d'animation. Il est préférable (sauf si le handicap nécessite que ce soit toujours la même personne) pour l'équipe que les animateurs s'occupent en alternance de l'enfant en situation de handicap.

L'enfant participe, dans la mesure de ses capacités, à l'ensemble des activités physiques, culturelles et de loisirs proposées. Une attention supplémentaire sera portée lorsque les activités sont proposées par un prestataire afin que les enfants y participent pleinement avec l'ensemble du groupe.

Au terme de cette rencontre, les différentes parties sont en mesure de renoncer à l'accueil : si la structure n'est pas en capacité d'accueillir correctement l'enfant au regard de ses besoins spécifiques ou si l'accueil ne répond pas aux attentes de la famille. Il est essentiel de mesurer ses possibilités et ses impossibilités.

SENSIBILISER et IMPLIQUER les autres enfants

Les enfants et les jeunes sont très sensibles aux différences et à l'impact de celles-ci sur la vie quotidienne. Ils constituent une population sur laquelle il est pertinent de concentrer les efforts. Les accueils de loisirs apparaissent comme les meilleurs endroits pour apporter cet éclairage, et fournissent un cadre adapté pour les échanges.

Le thème du handicap touche, en bien des points, aux aspects fondamentaux de la vie en société et de la perception sociale autrui: Qu'est-ce que "handicap" signifie réellement? Quelles représentations en avons-nous ? Dans quelle mesure une pratique de loisirs est-elle envisageable dès lors que l'on est handicapé ?

Au travers des jeux, d'animations il est important d'amener les jeunes à réfléchir sur des notions telles que l'intégration, les représentations sociales, la richesse des différences...

ORGANISER

Plusieurs points sont à prendre en compte en vue d'un accueil adapté :

1/ **Optimiser l'accueil** : Pour cela, tant que possible il est important que les équipes aient suivi un module « handicap » via un bafa ou en interpellant la coordinatrice du Collectif. Ainsi les animateurs disposent d'éléments quant aux pathologies qu'ils sont susceptibles de rencontrer. Pour le bon déroulement de l'accueil, la direction doit transmettre à l'équipe pédagogique l'ensemble des informations données par la famille et par les professionnels de santé et/ou médico-sociaux et échanger avec celle-ci. Il est essentiel de mettre en place une organisation adaptée à ce qui est stipulé sur les fiches « passez le relais ».

2/ **Adapter ses activités** en fonction des pathologies susceptibles d'être accueillies (matériel, accessibilité au lieu de pratique...).

3/ **Anticiper les problèmes** de sécurité et de développement en adaptant les locaux et l'accompagnement « humain » de l'enfant.